

À PROPOS NÉGO



Numéro 1 – Mars 2015

Le macaron de la colère

Nous avons reçu la semaine dernière une série d'articles pour nous permettre de manifester notre colère devant les offres patronales ignobles déposées en décembre dernier. Parmi ces articles, il en est un qui provoque déjà de vives réactions de certains gestionnaires. Bien entendu, il est question ici du macaron **J'enseigne : mes patrons me méprisent**. Pourtant, nul ne peut nous reprocher de diffuser une information fausse... Nous avons expliqué à certains représentants de la CSSMÎ que ce macaron ne visait personne de façon spécifique. En fait, il vise ceux qui, SOLIDAIREMENT, ont pondu ce dépôt patronal qui, on le rappelle, est le fruit d'une vaste consultation menée auprès des directions d'établissement, des gestionnaires de commission scolaire et du MELS. Ce macaron ne fait que souligner une déduction qui saute aux yeux quand on lit le dépôt patronal : **nos patrons nous méprisent!** Nous n'avons pas à avoir honte de le dire.

À la CSSMÎ, le macaron n'a pas fait tant de vagues. Cependant, le 12 mars dernier, nous apprenions en Conseil fédératif de négociation (CFN) que le directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées avait adressé une lettre au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) menaçant

d'imposer des mesures disciplinaires aux enseignantes et enseignants qui porteraient le macaron. En réaction à ce geste d'intimidation, le CFN a unanimement voté une résolution visant à dénoncer la tentative d'intimidation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et une autre affirmant son soutien aux enseignantes et enseignants de cette commission scolaire.

Dans la foulée de ces résolutions, afin de soutenir nos collègues de l'Outaouais, l'Assemblée des personnes déléguées (APD) du SEBL réunie le 17 mars a adopté trois recommandations. La première dénonce la tentative d'intimidation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées qui veut interdire aux enseignantes et enseignants le droit de porter le macaron; la seconde affirme le soutien de l'APD aux enseignantes et enseignants de cette commission scolaire ou de toute autre commission qui agirait de la sorte; finalement, la troisième recommandation invite les enseignantes et enseignants à porter le macaron **J'enseigne : mes patrons me méprisent** en signe de solidarité à l'endroit des collègues de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. Nous comptons sur vous pour suivre le mot d'ordre!

Par Sylvie Turgeon

Précisions pour la phase 1 de la négociation

Vous avez reçu plusieurs outils dans le cadre de la mise en place du plan d'action – phase 1. Voici quelques indications pour vous aider à réaliser ces actions. Retenons que cette première phase vise à tisser des liens de solidarité pour nous permettre d'établir un bon rapport de force pour cette négociation qui s'annonce longue. Démonstrons donc solidairement que nous ne baisserons pas les bras devant une attaque aussi sournoise qui compromet l'avenir de l'école publique.

Suite à la page 2

Actions en cours

Février et mars

Opération *Signature d'une lettre*

Tout le personnel enseignant devrait déjà avoir eu l'occasion de signer une lettre dont une copie est remise à la direction et une autre au CE avec l'appui d'une délégation.

Opération *Post-it*



Les post-it peuvent être collés un peu partout et, plus particulièrement, à la vue des directions d'établissement! Prenez des photos de vos bons coups et transmettez-les à nego2015@lafae.qc.ca

Opération *Bêtisier du pouvoir*

Vous êtes témoin d'un discours ou simplement d'un propos inadmissible de la part d'un dirigeant? Transmettez-le à l'adresse nego.lafae.qc.ca et le contenu pourrait être diffusé publiquement sur le site de la FAE.

Opération *J'affiche ma colère*

Autocollants, affiches et vignette électrostatique : Tant les autocollants, les affiches que la vignette doivent être affichés de façon à être vus du plus grand nombre de personnes possible : sur votre agenda, votre porte-documents, etc. Il y a plusieurs messages sur les autocollants et il est recommandé d'en porter un sur soi. La vignette doit être placée idéalement sur une vitre d'automobile.



Femmes et austérité : Port de l'autocollant ou d'un macaron en appui aux femmes, visées particulièrement par les mesures d'austérité.

Macaron : Le port du macaron est le symbole de la négociation. Il doit être porté à **tous les jours en signe d'appui à l'équipe de négociation**. Avec ce macaron, nous voulions faire réagir. Votre direction ne semble pas apprécier? Le macaron ne fait qu'énoncer une triste vérité : **les patrons ont fait un**



dépôt méprisant. Quand ces derniers renonceront à leurs arrogantes demandes, nous retirerons le macaron.

Semaines du 22 et du 27 mars

Opération *J'informe les parents*

Des tracts ont été préparés pour les élèves de l'EDA et de la FP et peuvent être distribués directement aux élèves. Au primaire et au secondaire, le tract pourra être distribué à la sortie des classes ou à l'entrée du service de garde. Il est recommandé de le distribuer à l'extérieur du terrain de l'école. Décidez de votre propre façon de faire par école.

Opération *Je soutiens l'école publique*

Le Syndicat organise des « commandos » dans des espaces publics pour demander à la population d'appuyer le personnel enseignant, et ce au cours des deux dernières semaines du mois de mars. Vous êtes intéressés? Communiquez avec Normand Marquis.

Journée du 31 mars

Opération *Action locale soulignant la fin de la convention collective*

Le 31 mars, il y aura 13,5 minutes de piquetage bruyant devant chacun des établissements. Sachez que cette action sera réalisée aussi par les membres de la FIQ à la grandeur du Québec. Tous les autres membres syndiqués de votre établissement sont invités à appuyer le piquetage en signe de solidarité. Des pancartes seront disponibles au syndicat à partir du lundi 23 mars. Les personnes déléguées sont invitées à venir chercher le matériel pour leur école.

Opération *Chandail avec slogan SEBL*

Ils arrivent ces jours-ci dans les établissements. N'oubliez pas de le porter lors des rencontres convoquées par la direction et tous les mardis.

Par Normand Marquis